



Article publié dans « Finanz und Wirtschaft » du 1^{er} février 2017
(traduction française de l'original allemand)

Renoncer à l'imposition des entreprises

Un aspect souvent oublié dans les discussions actuelles est que les entreprises en tant que telles ne peuvent pas elles-mêmes payer d'impôts.

Pierre Bessard

Quand les gouvernants et les fonctionnaires touchent aux limites de l'augmentation de la charge fiscale, parce que la population commence à résister, ils s'en tiennent régulièrement au vieux principe machiavélique bien éprouvé de « diviser pour mieux régner ». Sachant que de nouveaux impôts à charge de l'ensemble de la population ont peu de chance d'être acceptés, ils sélectionnent régulièrement de nouvelles minorités – les automobilistes, les riches, les propriétaires de maisons ou de chiens, les fumeurs etc. – qui devront supporter de nouvelles charges.

C'est avec la même logique qu'on peut expliquer l'imposition des entreprises. Comme la plupart des citoyens ne sont pas entrepreneurs au sens strict – c'est-à-dire ne dirigent pas leur propre entreprise – celle-ci constitue un sujet d'imposition idéal du point de vue politique.

Bien entendu, la plupart des citoyens saisissent immédiatement qu'une entreprise locale génère des emplois et ne devrait pas être incitée à partir à cause d'une taxation trop lourde. Néanmoins, la conviction est répandue que l'imposition des entreprises réduit celle des personnes privées. C'est un raisonnement qui contribue de manière importante à la légitimité de la perception d'impôts auprès des entreprises.

Faute de raisonnement capitale

Une menace fréquemment entendue est que la réduction de l'imposition des entreprises conduirait à une taxation plus lourde des personnes privées. Cette affirmation est tout simplement fautive. L'idée selon laquelle les personnes privées devraient payer moins d'impôts si les entreprises en payaient davantage est le résultat d'une erreur de raisonnement capitale.

Les entreprises en tant que constructions juridiques abstraites ne paient en réalité pas d'impôts du tout. Nous ne voulons pas dire par là que les entreprises s'efforcent d'optimiser leur charge fiscale. Ce que nous voulons exprimer, c'est qu'une entreprise, en tant que telle, ne peut pas être taxée du tout. Chaque franc que l'État collecte soi-disant à charge d'une entreprise provient en réalité de personnes qui sont d'une façon ou d'une autre en relation contractuelle avec cette entreprise – mais jamais de l'entreprise en tant que telle.

Ainsi ce sont par exemple les collaborateurs de l'entreprise taxée qui reçoivent un salaire inférieur que ce ne serait le cas autrement. Ou les consommateurs des produits ou des services de la même entreprise qui paieront un prix supérieur. Ou encore les actionnaires – dans bien des cas des caisses de pension – qui doivent renoncer à une part de leurs dividendes.

La fait est que les impôts des entreprises ne peuvent pas être payés par une entité juridique sans que des personnes réelles en fassent les frais. L'impôt est ainsi toujours payé par les propriétaires, les collaborateurs, les clients etc. – en fin de compte par nous tous.

L'imposition des entreprises ne contribue donc pas à une répartition équitable entre les entreprises et les personnes physiques. Bien au contraire. Les impôts perçus auprès des entreprises contribuent à rendre le système d'imposition plus opaque. Pour commencer parce qu'il devient ainsi impossible de cerner clairement qui supporte la charge fiscale.

Une charge fiscale obscure

Pour le consommateur, il est presque impossible de savoir combien il aurait économisé si l'imposition des entreprises n'avait pas existé. De même, le collaborateur ne peut pas savoir à quelle part de salaire il a dû renoncer à cause de l'imposition des entreprises. Les calculs savants ne pourront fournir au mieux qu'un résultat approximatif. En raison de la dynamique des processus économiques, il est impossible d'obtenir un résultat exact.

À cause de cette opacité du système fiscal, les citoyens ne peuvent pas percevoir le véritable poids de la pression fiscale. Il s'agit d'une instance de ce qu'on voit et de ce qu'on ne voit pas. Le montant de l'impôt sur le revenu et sur la fortune des personnes est évident puisqu'on le lit régulièrement sur les factures correspondantes. C'est ce qu'on voit. Par contre, ce qu'on ne voit pas est la part individuelle de la totalité des impôts perçus sur les entreprises et qu'on paie en tant que consommateur, fournisseur, actionnaire, collaborateur etc.

Cette opacité est certes dans l'intérêt de ceux qui en profitent : l'État, ses fonctionnaires et les bénéficiaires de leurs largesses. Les étatistes de tous les partis devraient également y trouver un avantage : ils respectent de moins en moins la propriété et la sphère privées et veulent imposer à la population une charge fiscale de plus en plus lourde.

Le poids démesuré de l'État

Ils essaient ainsi d'accorder toujours plus de privilèges à leurs clientèles et de s'assurer par là leur réélection. Cette opacité et la véritable dimension de l'emprise de l'État qu'elle dissimule ne sont en tout cas pas dans l'intérêt général de la population.

C'est pourquoi la charge fiscale effective et sa répartition devraient être transparentes. Il n'y a pas d'autre moyen de rendre visible la véritable portée du poids fiscal actuellement démesuré de l'État, tout comme l'avidité illimitée de la politique, qui menace de plus en plus l'économie productive ainsi que la liberté individuelle et entrepreneuriale. Il appartiendrait pour cela de renoncer entièrement à l'imposition des entreprises.

L'auteur est directeur de l'Institut Libéral.



Impressum

Institut Libéral
Place de la Fusterie 7
1204 Genève, Suisse
Tél.: +41 (0)22 510 27 90
Fax: +41 (0)22 510 27 91
liberal@libinst.ch